

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2024-73

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
10	10	10

Date de la convocation :

19 septembre 2024

Date d'affichage :

3 octobre 2024

Objet de la délibération :

**TRAVAUX DE RENOVATION
DES LOGEMENTS
COMMUNAUX ET
DEMANDES DE
SUBVENTIONS**

Vote POUR : 10

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 23 septembre à 17 heures 00 minutes, le conseil municipal de l'Île de Houat, convoqué par voie dématérialisée, s'est réuni en séance publique à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Philippe

Présents : LE FUR Philippe, LE ROUX François, LE BERRE Claudine, SCOUARNEC Joseph, LE ROUX Frédéric, EYMARD Marie-Renée, GAILLARD Matthieu, PERRON Maryvonne, TOURNIER Roland, de FOUGEROLLES May

Absents :

Secrétaire de séance : May de FOUGEROLLES

La commune propose de rénover au fur et à mesure et selon les disponibilités financières, les logements communaux. Elle propose de commencer par la maison de « Toto ». Des devis ont été réceptionnés, l'estimation des travaux est de 37 000 €. Les membres du conseil municipal autorisent le maire à traiter et engager toutes les procédures et demandes de subventions pour ces travaux.

Pendant les travaux, les professeurs seront logés dans le logement au-dessus du cabinet médical.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE**, la proposition de M. le maire.

